

L'ALTERNANCE

UN TREMPLIN POUR L'EMPLOI

pour les alternants

pour les entreprises



Offre de formations, rémunération, témoignages... Retrouvez toutes les informations utiles concernant les formations en alternance à la Faculté de Droit et des Sciences politiques de Nantes.

www.univ-nantes.fr/droit

U

UNIVERSITÉ DE NANTES



L'alternance à la Faculté de Droit et des Sciences politiques

Présentation & offre de formations

Les formations en alternance à la Faculté de Droit et des Sciences politiques de Nantes permettent d'obtenir un diplôme universitaire (licence et master) et d'acquérir une qualification professionnelle reconnue en associant formation théorique à l'Université et formation pratique en situation de travail en entreprise.

5 bonnes raisons de suivre une formation en alternance

- Obtenir un diplôme national reconnu tout en préparant son insertion professionnelle.
- Se former différemment en alternant des périodes à l'Université et en entreprise.
- Acquérir des compétences de terrain et une expérience professionnelle.
- Etre salarié rémunéré d'une entreprise et bénéficier de la gratuité des frais de formation.
- Etre accompagné tout au long de son parcours par un tuteur enseignant et un tuteur en entreprise.

Nos points forts

- > Un accompagnement pendant la recherche du contrat en alternance par une équipe dédiée
- > Un enseignement de qualité dispensé par des enseignants chercheurs et des professionnels en activité
- > 95 % de réussite en contrat de professionnalisation en 2018
- > 100 % de réussite en contrat d'apprentissage en 2018

Notre offre de formations

À la Faculté de Droit et des Sciences politiques de Nantes, vous trouverez des formations ouvertes à différents types de contrats d'alternance. Ci dessous la liste des formations dispensées.

Pour plus d'informations concernant l'Alternance Pro A, rapprochez-vous du service de la Formation Continue

	Contrat d'apprentissage	Contrat de professionnalisation
Licence 3 ^{ème} année Assistant Juridique		X
Master 2 Droit des affaires		X
Master 2 Droit des opérations immobilières		X
Master 2 Propriété intellectuelle		X
Master 2 Droit social approfondi	X	X
Master 2 Droit social et management des ressources humaines	X	X
Master 2 Droit du marché - Concurrence et consommation		X
Master 2 Droit du marché - Agro-alimentaire		X
Master 2 Droit public des affaires		X
Master 2 Droit de l'environnement		X

L'alternance à la Faculté de Droit et des Sciences politiques

Alternant

Quels contrats pour quels profils ?

	Contrat d'apprentissage	Contrat de professionnalisation	Promotion ou reconversion par l'alternance - Pro A
Bénéficiaires	> Personnes âgées de 16 à 29 ans révolus > Possibilité au-delà de 29 ans : Poursuites d'études, travailleurs handicapés, créateurs d'entreprises, sportifs de haut niveau.	> Personnes âgées de 16 à 25 ans > Demandeurs d'emploi de plus de 26 ans > Bénéficiaires du RSA, ASS, AAH > Les personnes ayant bénéficié d'un contrat aidé	> Salarié en CDI dont la qualification est ≤ à un diplôme de niveau II (Niveau Licence) > Salarié en CUI en CDI > Salariés dont la qualification n'est pas suffisante au regard des évolutions technologiques
Rémunération			Maintien de la rémunération du salarié si la formation se déroule sur le temps de travail
Moins de 21 ans	De 43 % à 67 du SMIC*	65 % du SMIC*	
De 21 à 25 ans	De 53 % à 78 % du SMIC*	80 % du SMIC*	
Plus de 26 ans	100 % du SMIC*	100 % du SMIC* ou 85% du SMC si plus favorable	

* ou du salaire minimum conventionnel si plus favorable
Statut : Vous serez salarié(e)

TÉMOIGNAGES

« Après quatre années exclusivement théoriques à l'Université, j'ai choisi de suivre le M2 Droit du marché en alternance. Cette formule m'a permis de mettre en pratique les connaissances que j'avais acquises tout au long de mon cursus et ainsi, de professionnaliser mon parcours. La découverte du monde professionnel a confirmé mon choix de devenir juriste en entreprise. C'est via ce biais que j'ai décroché mon premier emploi puisque le contrat de professionnalisation a débouché sur un CDI dans la même entreprise. L'alternance a clairement enrichi mon année de M2 puis facilité mon entrée dans la vie active. »

Léa FLEURY - Master 2 Droit du marché - promotion 2017-2018

Medhi ALLAOUI - Master 2 Droit social approfondi - promotion 2018-2019

« Avec l'alternance, j'ai acquis des savoir-faire techniques, particulièrement importants en Droit social, notamment en raison de la technicité de la discipline et de l'évolution constante de la législation.

Outre le fait d'avoir une première expérience professionnelle, cette voie m'a permis de mieux appréhender la transition entre le monde universitaire et le monde professionnel. »

6 Étapes clés

- 1 — Contacter le service de la Formation Continue
- 2 — Adresser votre dossier de candidature par le biais de la plateforme numérique.
- 3 — Préparer vos outils de recherche d'alternance. Proposez vos compétences aux entreprises : Démarchez, candidatez !
- 4 — Recevoir l'accord d'admission du responsable pédagogique de la formation après étude de votre dossier
- 5 — Faire valider les missions proposées par l'entreprise
- 6 — Une fois recruté par l'entreprise et admis en formation : finaliser l'établissement du contrat d'alternance

Nous contacter

Formation Continue
Faculté de Droit et des Sciences politiques
Chemin de la Censive du Tertre
BP 81307 - 44313 Nantes cedex 3
fc-droit@univ-nantes.fr

02 40 14 16 97
alternance.droit@univ-nantes.fr
www.univ-nantes.fr/droit



L'alternance à la Faculté de Droit et des Sciences politiques

Employeur

> Quels avantages pour l'entreprise ?

- > Former un alternant aux métiers et à la culture de l'entreprise
- > Des avantages financiers en fonction du type de contrat et du salarié concerné

> Quels contrats pour quels employeurs ?

Contrat d'apprentissage

Les entreprises relevant du secteur artisanal, commercial, industriel, agricole ainsi que les employeurs du milieu associatif et des professions libérales. Les employeurs du secteur public non industriel et commercial (fonctions publiques d'État, territoriale et hospitalière, ainsi que les établissements publics administratifs).

Contrat de professionnalisation

Tous les employeurs assujettis au financement de la formation professionnelle continue, à l'exception de l'Etat, des collectivités territoriales et leurs établissements publics administratifs.

Promotion ou reconversion par l'alternance - Pro A

Employeurs concernés

6 Étapes clés

- 1 — Contacter : votre OPCO pour connaître les modalités de mise en œuvre (contrat de professionnalisation/Pro A) votre organisme consulaire pour connaître les modalités de financement (contrat d'apprentissage)
- 2 — Contacter le service de la Formation Continue :
Valider l'adéquation de la mission proposée et la formation préparée
Faire diffuser l'offre aux candidats motivés pour effectuer un contrat par alternance (sauf Pro-A)
- 3 — Sélectionner le candidat lors d'un processus de recrutement (sauf Pro-A)
- 4 — Contacter le service Formation Continue pour finaliser l'établissement du contrat d'alternance
- 5 — Signer le contrat et transmettre l'accord de prise en charge de l'OPCO
- 6 — Accompagner le salarié pendant toute la durée du contrat en lien avec la Faculté de Droit et des Sciences politiques

Plus d'informations

Toutes les informations sur l'alternance, les aspects réglementaires et de mise en œuvre, consulter le site du Ministère du Travail – Portail de l'alternance :

www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance

Nous contacter

Formation Continue
Faculté de Droit et des Sciences politiques
Chemin de la Censive du Tertre
BP 81307 - 44313 Nantes cedex 3
fc-droit@univ-nantes.fr

02 40 14 16 97
alternance.droit@univ-nantes.fr
www.univ-nantes.fr/droit

